

Nouvelle classification de fonctions dans votre secteur



CP 330

Recours externes : date butoir du 15 novembre impossible à respecter

La CCT prévoyait que les travailleurs connaissent le résultat de leur recours externe dans 6 semaines de son introduction et au plus tard le 15 novembre. La date butoir est matériellement impossible à tenir

Quelque 8.000 demandes de recours externe sont enregistrées et doivent encore être analysées à ce jour. La commission de recours externe (CRE) a décidé de dédoubler ses séances afin de multiplier le nombre de recours externes traités par semaine. Mais cela ne sera pas suffisant !

Les interlocuteurs sociaux ont donc signé une nouvelle convention qui prolonge le délai de réponse jusqu'au 31 décembre 2018.

Le critère à respecter doit être un travail de qualité.

Tous les travailleurs qui ont introduit un recours externe méritent que ce dernier soit traité correctement. Le SETCa s'en porte garant. La CRE doit dès lors avoir le temps d'examiner chaque recours sérieusement pour se prononcer valablement. Nous refusons que la deadline prenne le pas sur la qualité du traitement du recours.

Pratiquement :

Les commissions de recours sont intensifiées : cela doit limiter au maximum le délai d'attente d'une réponse.

Tous les recours sont enregistrés, chaque travailleur doit recevoir un accusé de réception de son recours (en cours).

Une évaluation du nombre de recours restant à traiter sera réalisée mi-décembre.

Si le délai doit à nouveau être prolongé, nous serons attentifs aux éventuels effets du paiement rétroactif des arriérés de rémunération si le travailleur opte finalement pour le basculement vers IFIC après la décision de la CRE.

Notre engagement : défendre vos intérêts en garantissant un traitement équitable et de qualité de votre recours.

Vos personnes ressources « IF-IC » SETCa

- ▶ Complétez ici le nom des délégués/du secrétaire et les données de contact.
- ▶ Complétez ici le nom des délégués/du secrétaire et les données de contact.
- ▶ Complétez ici le nom des délégués/du secrétaire et les données de contact.

Nous continuerons à vous informer à chaque étape. Plus que jamais à vos côtés.

Plus d'infos auprès de vos délégués SETCa ou de votre section SETCa.

